

Description

La technicienne ou le technicien sur aéronefs entretiennent et réparent les aéronefs et leurs équipements: avions, hélicoptères, dirigeables, etc. Elles et ils corrigent toute défectuosité constatée en opération. Conformément à la législation européenne sur l'aviation civile, elles et ils sont responsables de la sécurité opérationnelle des appareils et se réfèrent scrupuleusement aux instructions techniques fournies par les constructeurs.

Leurs principales activités consistent à:

Contrôle d'escale

- examiner les parties fondamentales de l'aéronef lors d'escales
- effectuer les réparations nécessaires sur la base des indications consignées par les pilotes sur le carnet de bord, par exemple, un changement de roue, une petite réparation du fuselage, etc.
- vérifier la conformité aux normes de performance et de sécurité et contrôler les différentes parties du moteur, les composants électriques et électroniques, les réacteurs, les trains d'atterrissage, les hélices, les instruments et appareils de bord, etc.

Entretien périodique

- procéder aux tests réglementaires, détecter les éventuels dysfonctionnements et y remédier
- démonter un moteur d'aéronef, le réviser dans les règles, remplacer certains éléments si nécessaire, puis le remonter
- contrôler la performance de l'appareil, au besoin, modifier des éléments
- établir des fiches détaillées sur les travaux effectués et les réparations subies par les aéronefs
- rédiger des rapports techniques et d'expertise
- signer le carnet d'entretien après chaque intervention

Environnement de travail

Les techniciennes ou les techniciens sur aéronefs travaillent seuls ou en équipe. Pour les entretiens périodiques, elles et ils effectuent leurs tâches à l'intérieur, dans des hangars, alors que les contrôles d'escales sont réalisés en plein air, aux abords des pistes. La technicienne ou le technicien sur aéronefs collaborent avec des professionnels spécialistes de l'électricité, de la peinture, de la métallurgie, etc. Elles et ils interviennent par tous les temps et selon des horaires irréguliers, afin que les avions puissent reprendre leur vol en toute sécurité et le plus vite possible.

Formation

La formation de technicienne ou de technicien sur aéronefs est modulaire et s'acquiert en emploi dans l'une des catégories suivantes: mécanique ou avionique.

Lieux

- divers lieux en Suisse pour la formation théorique sous forme de séminaires, complétés par des modules e-learning (enseignement en anglais).

Pour plus de détails, consulter orientation.ch/ecoles.

Durée

- 2 à 5 ans selon la formation de base et la catégorie de certification visée.

Conditions d'admission à l'examen

- minimum 2 ans d'expérience professionnelle dans une entreprise suisse d'entretien ou de production d'aéronefs
- CFC du domaine technique (polymécanicien-ne, mécatronicien-ne d'automobiles, électronicien-ne, automatique-ne, etc.)
- bonnes connaissances de l'anglais technique
- certificats des modules requis ou attestations d'équivalence

Titres obtenus

- brevet fédéral de technicienne ou de technicien sur aéronefs - mécanique (catégorie B1) ou avionique (catégorie B2).

Contenu (modules)

- mathématiques, physique
- bases d'électricité et d'électronique, techniques digitales
- matières et composants
- maintenance
- bases d'aérodynamique, législation aéronautique
- facteurs humains
- aérodynamique, structures et systèmes avions, hélicoptères et avioniques
- propulsion, moteur à turbine, moteur à piston, hélice

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Aptitude à travailler en équipe
- Sens technique
- Esprit méthodique
- Habileté manuelle
- Capacité à s'adapter à un horaire irrégulier ou de nuit
- Résistance aux variations de température
- Résistance physique
- Capacité de concentration

Perspectives professionnelles

Les techniciennes ou les techniciens sur aéronefs exercent leur activité principalement dans les compagnies aériennes, à l'entretien et à la réparation de leur flotte. Elles et ils effectuent parfois des missions à l'étranger, à la demande de leur employeur, pour intervenir durant les escales ou durant le vol. Elles et ils peuvent également travailler dans des entreprises de construction d'avions, de moteurs, de composants ou d'équipements pour avions.

Perfectionnement

Les techniciennes et techniciens sur aéronefs peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- formation continue et cours de mise à niveau obligatoires, conformément aux directives de l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) et de l'Agence européenne de la sécurité aérienne (EASA)
- technicien-ne ES en génie mécanique
- Bachelor of Science HES in aviatik,
- etc.

Remarque: les techniciennes et techniciens sur aéronefs doivent se perfectionner constamment et viser à se diversifier, car ils s'occupent de la maintenance d'aéronefs de toutes catégories et de toutes tailles, ainsi que de leurs composants.

Pour plus de détails, consulter [orientation.ch/perfectionnement](https://www.orientation.ch/perfectionnement).

Professions voisines

- Automaticien CFC/Automaticienne CFC
- Mécanicien d'appareils à moteur CFC/Mécanicienne d'appareils à moteur CFC
- Mécanicien en machines agricoles CFC/Mécanicienne en machines agricoles CFC
- Mécanicien en machines de chantier CFC/Mécanicienne en machines de chantier CFC
- Mécatronicien d'automobiles CFC/Mécatronicienne d'automobiles CFC
- Polymécanicien CFC/Polymécanicienne CFC
- Technicien ES en génie mécanique/Technicienne ES en génie mécanique

Adresses

Association suisse des entreprises aérotechniques (ASEA)
Secrétariat de formation
c/o SWISS International Air Lines Ltd
Case postale
4002 Basel
Tél.: +41 61 582 34 20
<https://www.svfb.ch/?lang=fr>